

# Cahiers des Religions Africaines

Nouvelle série. Volume 2, n. 4 (décembre 2021)

Roland MPIA TAMFUTU, *Likelemba et Moziki. Modèles de solidarité participative et laborieuse dans l'esprit d'ubuntu*, p. 159-171.

<https://doi.org/10.61496/YDCY5501>

**PRESSES DE L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO**

# *Likelemba et Moziki*

## **Modèles de solidarité participative et laborieuse dans l'esprit d'*ubuntu***

Roland MPIA TAMFUTU

*Doctorant à l'Université de Deusto/Bilbao-Espagne*

**Résumé** - L'esprit d'*ubuntu* embrasse la solidarité participative et laborieuse comme valeur fondamentale trouvant son expression concrète dans les associations informelles d'entraide mutualiste *Likelemba* et *Moziki*. Cette participation active à des relations mutuelles et interpersonnelles respectueuses est constructive de l'humanité et de la vie digne pour tous. Ce qui implique la coopération nécessaire et l'interdépendance sociale et matérielle au lieu de la compétition malveillante.

**Mots-clés** : *Ubuntu*, solidarité, *likelemba*, *moziki*, traditions africaines.

**Summary** - The spirit of *ubuntu* embraces participatory and laborious solidarity as a fundamental value that finds its concrete expression in the informal associations of mutual aid *Likelemba* and *Moziki*. This active participation in respectful mutual and interpersonal relationships is constructive of humanity and dignified life for all. This implies the necessary cooperation and social and material interdependence instead of malicious competition.

**Keywords**: *Ubuntu*, solidarity, *likelemba*, *moziki*, African traditions.

## **Introduction**

La notion d'*ubuntu* est présente dans l'âme de l'Afrique noire en tant que partie intégrante de sa cosmologie et de son anthropologie. Elle naît comme « expression » en Afrique du Sud auprès des peuples zoulou et xhosa, confirmant ainsi les riches traditions éthiques de l'Afrique subsaharienne. Ce terme aux diverses significations, traduit un faisceau de valeurs humanisantes capables de donner sens à toutes les dimensions de la vie et d'enrichir la communauté des vivants. *Ubuntu*, « un mot qui incarne le plus grand don de Mandela : celui d'avoir reconnu que nous sommes tous unis par des liens invisibles, que l'humanité repose sur un même fondement, que nous nous réalisons en donnant de nous-mêmes aux autres et en veillant à leurs besoins »<sup>1</sup>. Ces paroles tombent à pic pour mieux cerner les contours de la

<sup>1</sup> Cf. Barack Obama, *L'éloge funèbre en mémoire de Nelson Mandela au stade de Soweto*, le 13 décembre 2013.

présente étude et mettre en évidence la pertinence et l'actualité de la philosophie d'*ubuntu*.

En Afrique subsaharienne, le souci d'une éducation initiale est permanent. Cette éducation est assurée par une chaîne des instances pour inculquer aux enfants, dès le bas âge, le sens du rôle de chacun et l'importance d'incarner les valeurs humaines et spirituelles au quotidien. C'est en fait l'aveu des sociétés traditionnelles africaines dans leur intuition de partager la sagesse et les valeurs spirituelles pérennes.

Il existe une littérature abondante qui explique, clarifie et justifie le sens des vertus prônées par la philosophie d'*ubuntu*. Pour notre part, nous estimons que le sentiment de solidarité participative et laborieuse présent dans la pratique de *Likelemba* et *Moziki*, menant la communauté humaine à la coopération, à la réciprocité, l'entraide mutuelle et au partage, promeut une vie digne. De ce fait, le présent article prétend mettre en évidence la pertinence de cette solidarité comme l'une des valeurs essentielles prêchée par l'esprit d'*ubuntu* pour le bien-être individuel et collectif, présent et futur.

Nous expliquerons en premier lieu le sens et la signification de chacun de ces deux termes : *likelemba* et *moziki* ; puis, en second lieu, nous évaluerons leurs implications dans la solidarité participative et laborieuse comme valeur d'*ubuntu*. Dans un troisième moment enfin, nous esquisserons quelques défis majeurs à relever pour aujourd'hui.

## 1. Sens et signification des termes *Likelemba* et *Moziki*

### 1. 1. *Likelemba*

D'après Malcolm Guthrie, le mot « *likelemba* » se retrouve dans le dictionnaire « *lingala* »<sup>2</sup> bien avant l'indépendance du Congo<sup>3</sup>. Le *likelemba* peut signifier : « à son tour », « à tour de rôle ». En *lingala*, *kosala likelemba* peut se traduire : « se donner à tour de rôle, l'entraide selon le tour en matière du travail collectif (*ngala*, en *lingala*) ». On accorde à ce terme une signification d'alternance, de « à tour de rôle » surtout, en ce qui concerne une partie du revenu mensuel ou salaire (en milieu urbain) et une entraide mutuelle pour

2 Le *Lingala* est l'une des quatre langues nationales de la République Démocratique du Congo, reconnu depuis l'époque coloniale comme la langue officielle de l'armée.

3 Cf. M. GUTHRIE, *Grammaire et dictionnaire lingala : La langue universelle actuellement parlée sur les deux rives de la partie centrale du fleuve Congo, avec un manuel de conversation français-lingala*, Cambridge, William Heffer & Sons, 1939, p. 41. Voir aussi E. BLAVIER, *Dictionnaire: Lingala, Français, Néerlandais*, Léopoldville, La Librairie congolaise, 1958.

défricher un champ ou construire une case (en milieu rural). L'aspect financier et le sens d'un contrat financier purement utilitaire sont fortement mis en évidence surtout en milieu urbain<sup>4</sup>.

Dans la société africaine de l'oralité, il s'agit d'une entente verbale entre quelques personnes ayant des liens amicaux, familiaux ou professionnels en vue de s'entraider ou s'assister mutuellement de façon rotative. C'est là aussi une question de confiance. Toutefois, cette entente verbale peut revêtir progressivement une forme écrite avec des règles précises. Le nombre des membres de cette association varie selon le cas.

En effet, le *likelemba* peut porter la signification de ristourne étant donné qu'il est question de la récupération à tour de rôle, de toutes les parts versées par les membres d'une association ou d'une mutualité. C'est qu'on remet à un membre à tour de rôle et à une échéance fixe (date), le montant convenu des cotisations des autres membres. En République Démocratique du Congo, cette pratique se répand dans les milieux urbanisés comme regroupement d'épargne et ce, à tous les niveaux professionnels. Ce sens est également à retrouver dans d'autres pays de l'Afrique subsaharienne et parmi les noirs africains vivant dans la diaspora. La décision de redistribuer régulièrement à chacun les cotisations financières selon un ordre fixé d'avance motive les associés et consolide en même temps les liens vitaux entre eux.

Dans les villages, le *likelemba* est une pratique coopérative qui consiste à l'entraide selon le tour, surtout en matière du travail collectif des terrains champêtres et de construction des cases<sup>5</sup>. Par exemple, chez les Yansi (une des tribus de la R. D. Congo) une fois que le moment (mai-juin) pour le début du défrichage est fixé, quatre à six amis s'entendent pour s'entraider mutuellement. C'est à chacun d'apporter son outil pour ce travail. À tour de rôle, chaque membre du groupe instruit soit sa femme, soit sa soeur ou encore sa mère afin de préparer assez de nourriture pour les hommes qui doivent aller au champ. Le concerné est censé s'occuper aussi de la boisson (*malafu, vin de palme*)<sup>6</sup>. En d'autres termes, les membres d'une communauté ou d'un lignage peuvent éprouver de la solidarité les uns envers les autres en travaillant avec ardeur, à tour de rôle, le champ de chacun. Cela, pour assurer la sécurité et la protection matérielle.

4 R. VAN EVERBROECK, *Dictionnaire lingála: lingála-français, français-lingála*, Kinshasa, Éd. L'Épiphanie, 1985.

5 Cf. R. NGUB'USIM MPEY-NKA, *Unité et fondamentaux socioculturels du peuple yansi*, Tome I, Kinshasa, U-Psycocom, 2015, p. 5.

6 Cf. J. F. THIEL, *Les Bayansi du bassin du Congo*, Frankfurt, Frobenius-Institut, 2020, p. 22.

Ce « socialisme traditionnel africain »<sup>7</sup> demeure « une ligne de crédit mutualisé » qui peut disparaître en cas de manquement, de paresse, du sentiment d'individualisme ou de compétition privée. Par ailleurs, comme nous le verrons dans le deuxième point, ceci est loin d'être l'idéal de *likelemba* et de *moziki* qui doivent garantir la solidarité participative et laborieuse entre les membres.

## 1. 2. *Moziki*

Le terme « *moziki* » (*miziki* au pluriel) a le sens de la « préférée » en Français. Il se retrouve dans le dictionnaire « lingala »<sup>8</sup> un peu après par rapport au mot « *likelemba* ». En R.D. Congo, le mot *moziki* signifie : « membre d'une association d'assistance mutuelle de femmes, association féminine d'entraide ». Comme tel, le terme vient de la région du Kasai oriental, issu du dialecte « Songye ». Là-bas, les mères de famille se réunissaient souvent avec le souci de s'entraider. Dès lors, *moziki* désigne un regroupement de mères de famille ou de femmes désireuses de s'aider mutuellement<sup>9</sup>. Il peut alors s'agir de femmes vendeuses des marchés vivriers, de petites commerçantes, travailleuses d'une compagnie, des cultivatrices, des cuisinières, etc.

En ce sens, *moziki* est une association de femmes ayant pour spécificité, d'une part, la culture de solidarité réciproque entre elles par la création des tontines mutuelles afin de financer leurs petits projets, de trouver la solution aux problèmes particuliers ou collectifs et d'autre part, l'organisation de la fête lorsque les cotisations collectées sont remises à la bénéficiaire du mois. Tontine mutuelle, *moziki* s'avère être une association d'épargne informelle et d'aide entre les femmes. Cependant, il ne s'agit pas ici d'exclure la mixité qui existe dans la composition du *moziki* actuellement, c'est-à-dire il peut regrouper de personnes (hommes et femmes) fortement reliées, se connaissant mieux à travers les liens familiaux, d'amitié, de voisinage, de profession, de province ou région, de groupe d'âge, etc.

Il peut arriver que ces personnes décident volontiers de mettre ensemble des biens ou des services au bénéfice de chacune, et cela rotativement. Toutefois, il est intéressant de parler, comme dans notre cas, des réseaux plus homogènes, c'est-à-dire s'agissant uniquement des femmes ou uniquement

7 Cf. J. NYERERE, *Ujamaa, the basis of African socialism*, Dar Es Salam, Présence Africaine, n°47, 3ème trimestre, 1963.

8 R. VAN EVERBROCK, *Dictionnaire lingála: lingála-français, français-lingála*.

9 Cf. M. O'DEYE, *Les associations en ville africaine, Dakar et Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 72.

des hommes. Ces derniers d'ailleurs, n'évoquent pas le terme *moziki* en cas d'une association informelle les concernant.

En parlant de *moziki* comme association de femmes, il y a en son sein une personne de référence appelée « *maman moziki* ». Celle-ci est souvent la personne ayant pris l'initiative de créer le regroupement. C'est à elle que revient la charge d'organiser, de convoquer, de coordonner et de diriger des rencontres ou des réunions et de sensibiliser les membres. Cette responsabilité reçue de l'association, l'oblige de promouvoir l'entente, la coopération, la confiance, l'honnêteté, la réciprocité, l'entraide mutuelle et la cohésion entre tous les membres.

« *Maman moziki* » est censée rappeler aux adhérentes les règles de l'association : la cotisation régulière pour chaque membre du montant fixé d'avance, la régularité des rencontres mensuelles, l'obligation de remises des cotisations à chaque membre et ce, à tour de rôle, le droit pour la récipiendaire du mois d'accueillir et d'offrir un repas à tous les membres et une cotisation spéciale en cas d'un événement ou problème en rapport avec chacune. Ainsi, lors des moments de joie et de retrouvailles pour la fête, on peut les entendre s'exclamer facilement et fréquemment: « *Moziki emata, emata, emata ti na potu !* ». Une exclamation amplifiant entre ces femmes la culture de solidarité et d'entraide mutuelle.

En outre, le sens et la signification de *moziki* peuvent rejoindre la notion de ristourne, dans la mesure où chaque membre de l'association reçoit également de façon rotative ou à tour de rôle, le montant des cotisations financières régulières et obligatoires des autres membres. En effet, le montant de la collecte est remis à l'une des femmes mensuellement et ce, à tour de rôle. De plus, une personne peut faire partie d'un, de deux ou parfois de trois *moziki* comme du *likelemba*.

Actuellement, on évoque également le terme de « *moziki littéraire* ». Celui-ci est parfois scellé autour d'un impératif de transmission, c'est-à-dire trois ou quatre auteurs se réunissent pour écrire par exemple, un livre, diverses fictions, des recueils de poésie et des pièces de théâtre, etc.<sup>10</sup>.

---

10 Cf. C. DODET, *Trois auteurs sur le pont : le Moziki littéraire*, dans *Jeu*, n° 151, (2014), p. 72-75.

## 2. *Likelemba* et *Moziki* comme valeurs de l'esprit *ubuntu*

En R.D. Congo, on assiste à une prolifération de toutes sortes de petites associations informelles mutualistes, de regroupements ou de toutes formes de reliance et de solidarité réciproque, parfois très dynamiques, se formant en dehors du cadre familial ou tribal. Le leitmotiv principal de toutes ces organisations se veut être la résolution de certaines situations se présentant dans l'existence humaine et la consolidation des liens d'amitié, de profession, de parenté, de voisinage, etc. En effet, *likelemba* et *moziki* sont ces deux formes associatives mutualistes qui créent des ponts entre les personnes. Les deux reposent sur la solidarité réciproque entre les membres fortement reliés et se connaissant bien. De ce fait, peu importe la situation des uns et des autres, la convivialité et la solidarité sont toujours au rendez-vous.

Comme associations informelles mutualistes, *likelemba* et *moziki* poussent les membres à conjuguer leurs efforts en vue de résoudre ou du moins, d'atténuer une situation problématique s'imposant à eux. Les deux termes constituent ainsi des réseaux de socialisation, d'entraide ou d'assistance mutuelle et de résolution des problèmes. Ceci consolide également les relations interpersonnelles entre les adhérents.

Aujourd'hui, ces réseaux s'apparentent évidemment aux différents groupes de WhatsApp et de Facebook, soit uniquement des personnes mariées ou des célibataires, soit des ressortissants d'un même village, d'une même ville, d'un même groupement, d'un même pays (cas de la diaspora), soit encore, des anciens ou anciennes d'une même école, d'une même promotion, d'une même université ou d'une même faculté, les membres d'une même famille, d'un même lignage, d'un même lieu de travail ou de profession, d'une même chorale, etc. À cet égard, ces différents réseaux créent un « capital social » qui, selon Pierre Bourdieu, « est l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par les liaisons permanentes et utiles »<sup>11</sup>.

Il existe diverses circonstances mettant en évidence la pertinence des implications de *likelemba* et de *moziki* comme solidarité participative et laborieuse. Essayons d'en énumérer quelques-unes afin d'étayer notre propos.

---

11 P. BOURDIEU, *Le capital social*, dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, (1980), p. 1-3.

## 2.1. De l'accumulation périodique des revenus et d'aides à l'entrepreneuriat

Il convient d'observer les différents liens qui se nouent entre les membres de *likelemba* et de *moziki* pour mobiliser des ressources disponibles et générer des revenus pour les contributions réciproques. En d'autres mots, les adhérents à ces associations informelles d'entraide mutualiste se réunissent, soit pour résoudre certaines situations problématiques liées à leur faible capacité à mobiliser individuellement des ressources monétaires, soit pour recevoir l'argent des parts ou apporter leurs cotisations<sup>12</sup>.

Ces rencontres régulières font partie d'une stratégie pour créer un large réseau de solidarité réciproque et de confiance tout en motivant les membres dans la collecte des fonds ou les cotisations mensuelles. Enracinées dans les vieilles traditions africaines, ces associations permettent aux adhérents non seulement de faire face à des dépenses exceptionnelles, mais aussi de favoriser l'intensification des liens sociaux et d'améliorer tant soit peu leurs conditions de vie.

On le voit : la solidarité collective d'épargne à tour de rôle, c'est-à-dire de se priver d'une partie régulière de son revenu à titre temporaire, permet la création des richesses susceptibles d'apporter des solutions à certains problèmes quotidiens, surtout en milieu urbain. Dans ce contexte, l'objectif poursuivi est plus souvent de réaliser un projet, de financer une activité génératrice de revenus et d'atteindre un objectif clair et bien déterminé sans recourir à un quelconque crédit bancaire. En conséquence, le désordre éventuel n'est pas permis entre les adhérents, surtout en ce qui concerne les versements des parts.

En revanche, dans le monde rural, il y a une valeur traditionnelle caractéristique consistant à défricher collectivement un grand champ, à faire de grandes semailles ou récoltes, à construire une case et ce, à tour de rôle. C'est en quelque sorte, le symbole et le ciment des liens communautaires<sup>13</sup>. Autrement dit, ce genre de travail collectif multiplie ou augmente la production en générant des revenus et renforce à la fois l'attention, la solidarité et la cohésion sociale en incluant une grande part d'affectivité des uns envers les autres. En ce sens, le bien-être social d'un individu s'associe

12 Cf. J. BAGALWA MAPATANO, *L'usage féminin des tontines. La maison congolaise en Suisse. Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*, dans *Graduate Institute publications*, 2005, p. 180-207.

13 Cf. R. NGUB'USIM MPEY-NKA, *Unité et fondamentaux socioculturels du peuple Yansi*, p. 5.

à celui des membres de sa famille et de toute la communauté : « Je suis ou j'existe, parce que nous sommes »<sup>14</sup>.

## 2.2. Cas de maladie, de deuil, de mariage et autres circonstances

La philosophie d'*ubuntu* comme modèle de solidarité participative et laborieuse s'exprime également à l'occasion des naissances, mariages, baptêmes, communions, maladies, décès et autres circonstances dans le vivre-ensemble au quotidien. En effet, les adhérents organisent des cotisations spéciales concertées au préalable pour pouvoir soutenir et assister l'un de leurs se trouvant dans une situation de joie ou de malheur. Ces différents problèmes rencontrés sont à partager dans le groupe pour trouver ensemble des solutions atténuantes.

Il y a, en Afrique subsaharienne, des moments où l'argent, bien que nécessaire, ne constitue pas forcément la solution aux problèmes. La présence reconfortante pendant les moments de peine ou de joie parle parfois mieux que les pièces de monnaie. Cette solidarité sera alors perçue comme un lien social et un réconfort moral entre les membres d'une association ou d'une communauté donnée<sup>15</sup>.

Bien entendu, il y a un devoir de réciprocité sans lequel ces associations ne peuvent exister réellement. Quiconque se soustrait à ce jeu de solidarité réciproque peut vite se voir exclu du groupe. À cet effet, la personne aidée doit à son tour, accepter d'apporter son aide à d'autres en cas de nécessité. Cette régulation se révèle ancrée dans la mémoire des différents adhérents. Chacun se sent en quelque sorte pressé de l'intérieur.

En R.D. Congo, on entend souvent dire dans la vie courante: « *Mokili ezali mbanga ya ntaba ; mokili ezali likelemba, lelo ya yo, lobi ya moninga* ». Ce qui se traduit approximativement: « La vie (monde) est une mâchoire de la chèvre, le monde va à droite et à gauche, à chacun son tour; aujourd'hui c'est moi, demain c'est toi ». Ainsi, les relations sociales se régularisent au rythme de la grande règle de réciprocité pratiquée au quotidien. Ici précisément, le chacun pour soi n'a presque pas le droit de cité. Car, personne n'est à l'abri du besoin.

14 Cf. MUNGI NGOMANE, *Ubuntu –Je suis car tu es. Leçons de sagesse africaine*, Paris, Harper Collins, 2019.

15 Cf. E. DURKHEIM, *De la division du travail social*, Paris, Félix Alcan, 1893.

Comme on peut le constater, la solidarité et l'entraide mutuelle constituent un « devoir sacré » pour chacun des membres. Dans nos villages par exemple, on se prête mutuellement et facilement, de pili-pili, de l'huile, de l'eau, un peu de sel, de savon, de pétrole, de feu, etc. On se partage les fruits de la chasse ou de la pêche: aujourd'hui c'est toi, demain c'est moi. C'est comme l'entraide mutuelle se laissant transparaître entre les fumeurs dans le partage de la cigarette. Il y a nécessité d'une collaboration et de la réciprocité. Plusieurs proverbes, adages et dictons africains corroborent également ces faits : « un seul doigt ne lave pas la figure » ; « un seul doigt ne ramasse pas le pou » ; « un seul arbre ne fait pas une forêt » ; « un seul morceau de bois donne de la fumée, mais pas de feu » ; « personne ne peut presser l'abcès qu'il a au dos », etc.<sup>16</sup>.

En milieu rural, pour exprimer leur solidarité, les adultes apprennent aux jeunes enfants à mieux connaître la récolte d'aliments contribuant à l'approvisionnement du foyer comme les champignons, les chenilles, les légumes sauvages comestibles et leur périodicité ; les techniques courantes de pêche et des pièges. Car, mal comprise, la solidarité engendre l'infantilisme et le parasitisme.

Sous cet angle, le sens de solidarité qui ressort de ces associations informelles mutualistes constitue ce qu'on peut nommer : « système de sécurité sociale à l'africaine ». Il s'agit d'une « socialité sans cesse réinventée » se calquant sur une histoire ancienne de riches traditions éthiques africaines. Une place centrale est accordée à la valorisation des relations de parenté, d'amitié, de profession, de voisinage, de coopération, d'interdépendance, de réciprocité et d'entraide mutuelle, de confiance, d'honnêteté, etc. Cette vision africaine « inclut toute la création et tous les êtres dans un esprit de communion entre les générations. Dans cette vision, on relève une grande ouverture du cœur, d'esprit et de l'intelligence qui peut créer les conditions d'épanouissement »<sup>17</sup>.

16 Cf. G. VAN HOUTTE, *Proverbes africains. Sagesse imagée*, Kinshasa, L'Épiphanie, 1976.

17 N. D. ONDOA MEKONGO, *Développement et respect de l'environnement dans les zones rurales en Afrique*, dans P. DIARRA, G. OGUI COSSI et P. POUCOUTA (dirs), *Penser la ville africaine de demain dans le contexte de la mondialisation*, Paris, Karthala, 2019, p. 213-226.

### 3. Quelques défis pour aujourd'hui

Les défis à relever peuvent être considérés comme des priorités en termes de choix politiques afin de faire face aux obstacles qui empêchent la R.D. Congo et plusieurs autres pays de l'Afrique subsaharienne à sortir de la pauvreté et à garder vivant l'esprit d'*ubuntu* dans les cœurs des humains les uns envers les autres.

#### 3.1. Le manque de structures d'assistance à l'entrepreneuriat

Bien souvent, le socialisme africain ou le célèbre « Ujamaa » prôné par Julius Nyerere rend moins urgente la mise en place par les pouvoirs publics d'un « système de survie sociale » et de soutien à l'entrepreneuriat. Ce dernier pourtant, selon certaines voix éclairées, peut constituer une voie pour sortir de la pauvreté et de la misère parfois bien entretenues par les uns contre les autres. En effet, il relève de la responsabilité de l'État d'assurer au peuple non seulement les possibilités et les bienfaits de la croissance économique et de la mondialisation, mais aussi l'intégration et la régulation sociale. Ceci est une loi sacrée de la souveraineté et de la légitimité d'un État digne de ce nom.

En milieu rural comme urbain de la R.D. Congo, les femmes portent le fardeau de la pauvreté et sont génératrices de revenus assurant la survie des ménages à travers leurs micro-activités. Comme agents du changement, elles ne sont pas soutenues par l'État dans leurs efforts et aspirations. En fait, jusqu'à preuve du contraire, il n'existe aucune initiative allant dans le sens de la mise en valeur du transfert des associations ou activités informelles vers le secteur économique bien structuré. Il convient donc de mettre au point des mesures censées encourager et soutenir les différentes associations informelles dans les activités relevant du développement. Il s'agit de renforcer, partant de la base, les petites et micro-entreprises informelles grâce à un programme de renforcement des capacités humaines et un cadre institutionnel et légal propice<sup>18</sup>. Cela pourrait stopper l'exode rural tant décrié. En fait, il y a la nécessité urgente de « créer les conditions pour un ordre social juste » qui serait au service d'un développement intégral des campagnes et des centres urbains<sup>19</sup>.

18 Cf. ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (ONU DI), *Une voie pour sortir de la pauvreté. Développer l'entrepreneuriat rural et féminin*, Vienne, 2003.

19 Cf. N. D. ONDOA MEKONGO, *Développement et respect de l'environnement dans les zones rurales en Afrique*, p. 220.

### 3. 2. Le parasitisme et les clivages ethniques

La solidarité réciproque telle qu'envisagée dans les associations informelles d'entraide mutualiste n'a pas pour finalité de générer une classe de parasites. Certaines pratiques de dépendance sont à rechercher dans le système traditionnel du clan-lignage. En d'autres termes, les notions d'aide et l'esprit de solidarité envers frères et sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines, tantes et oncles, sont largement ancrées dans les mentalités des Africains au sud du Sahara.

Cette solidarité traditionnelle fait reposer sur les épaules de ceux que l'on croit nantis, tous les besoins matériels et financiers des personnes considérées comme plus vulnérables ou défavorisées de la famille-clan<sup>20</sup>. En effet, il est fréquent de voir un individu sacrifier ses intérêts d'investissement reçus de l'association pour répondre bon gré mal gré aux besoins urgents des autres membres de son clan-lignage.

Bien plus, un acte managérial ou d'entrepreneuriat ne saurait être effectif ou envisagé sans intégrer les affinités tribales. Ne pas tenir compte de cette précaution, c'est accepter d'entrer en conflit avec son clan-lignage en portant tous les malheurs du monde au sens africain. En d'autres termes, se dérober au contrat de contribuer au renforcement de la solidarité traditionnelle, c'est courir le risque d'isolement permanent et du mépris des siens.

### 3.3. L'individualisme capitaliste et le manque de l'esprit d'équipe

Selon l'esprit des ancêtres, « la maturité se mesure aussi aux biens acquis par l'effort personnel : on possède individuellement. Cependant, cette possession n'est jamais individualiste. Elle est toujours au service de la grande communauté. En fait, l'individu est un administrateur pour la communauté. Dès que les besoins se font sentir, il doit être prêt à mettre ses biens au service des nécessiteux »<sup>21</sup>. Cette loi sacrée de la solidarité traditionnelle africaine se heurte à un certain nombre de difficultés à la suite des mutations sociales, des échanges entre villes et milieux ruraux ainsi que des effets de la mondialisation.

20 Cf. TANELLA BONI, *Solidarité et insécurité humaine: penser la solidarité depuis l'Afrique*, dans *Diogenes* n° 235-236/ 3-4 (2011), p. 95-108. Voir aussi MOUSSA KONATÉ, *L'Afrique noire est-elle maudite ?* Paris, Fayard, 2010.

21 Cf. B. BUJO, *Introduction à la théologie africaine*, Fribourg (Suisse), Academic Press, 2008, p. 36.

En effet, le socialisme traditionnel africain est fragilisé par l'individualisme capitaliste manœuvrant. Celui-ci serait à la base de l'effritement des valeurs traditionnelles : plus de solidarité réciproque, plutôt le « chacun pour soi ». Or la logique du chacun pour soi occasionne les gémissements de toute la création (cf. Rm 8, 22) du fait de l'accaparement du nécessaire vital par les uns aux dépens des autres.

La rentabilité tend à devenir le premier critère mettant de côté l'humanisation de l'homme dans sa dimension cosmique et les divers liens de solidarité existant au sein de la création<sup>22</sup>. C'est en ce sens qu'« il faudra une éthique sociale communautaire utile pour l'instauration de liens fraternels entre les populations des villes et habitants des campagnes. Dans cette éthique, la dimension anthropocentrique concernant les biens matériels qui doivent être utilisés pour le bien de tous est centrale »<sup>23</sup>. Il s'agit dès lors d'intérioriser l'ontologie négro-africaine qui, selon Léopold Sédar Senghor, est « unitaire, faite d'un nœud de complémentarités »<sup>24</sup>.

## Conclusion

*Ubuntu* : « je suis humain, parce que j'existe par les autres et avec les autres, j'appartiens, je solidarise, je partage, je participe, je dépends des autres... ». Voilà qui façonne la plénitude de notre humanité commune dans le vivre-ensemble. Dans ce sens les valeurs prêchées par la philosophie d'*ubuntu* sont portées par une anthropologie négro-africaine qui prône le principe *cognatus sum, ergo sumus* (« Je suis parenté, donc nous sommes »)<sup>25</sup>. « Je suis parce que nous sommes » ; ensemble, nous existons. L'être humain naît au sein d'un faisceau de relations et d'une chaîne d'alliances. Cette vision justifie les bienfaits de *likelemba* et *moziki* qui se sont affinés comme solidarité participative et laborieuse, si bien qu'à présent.

22 Cf. B. BUJO, *La conception négro-africaine de la nature et le problème de l'écologie*, dans É. FUCHS et M. HUNYADI (éds), *Éthique et natures*, Genève, Labor et Fides, 1992, p. 149-159.

23 N. D. ONDOA MEKONGO, *Développement et respect de l'environnement dans les zones rurales en Afrique*, p. 221.

24 L. SÉDAR SENGHOR, *Qu'est-ce que la négritude ?*, dans *Études françaises*, n° 1 (1967), p. 7.

25 B. BUJO, *Introduction à la théologie africaine*, p. 136.

Comme associations d'entraide mutualiste, *likelemba* et *moziki* promeuvent une « économie populaire » à travers « la valorisation de réseaux (horizontaux et verticaux) qui, par leur complexité et leur souplesse, confortent la permanence et la recréation des liens sociaux, et donc une véritable économie sociale »<sup>26</sup>. À cet égard, les deux formes associatives évoquées promeuvent deux dimensions: « matérielle et sociale ». Ces associations permettent d'assurer la survie familiale, d'atténuer certaines difficultés et de concrétiser des microprojets d'investissement. Elles fondent un « capital financier et social » pour le bien-être individuel et collectif, avec comme toile de fond l'esprit de solidarité réciproque.

En conclusion, le destin d'un individu est indissociable des autres, de sa communauté de parenté, de voisinage, d'amitié, de profession, etc. Car, chaque individu est pris dans un réseau de relations au nom de l'incomplétude humaine et de l'interdépendance sociale, matérielle et spirituelle.

---

26 Cf. P.-J. LAURENT, J.-P. Peemans, *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, dans *Tiers Monde*, tome 38, n°152 (1997), p. 945-946.